



| PAYSAGE ET PATRIMOINE

Les 3 éoliennes de la ferme pilote seront implantées au large, à environ 16 km de Leucate et du Barcarès, et à plus de 20 km de Port-La Nouvelle, au nord, et de Canet-en-Roussillon, au sud. La zone côtière qui s'étend de Port-La Nouvelle à Canet-en-Roussillon constitue un secteur touristique reconnu. L'étude paysagère et patrimoniale conduite en 2017 et 2018, a consisté à analyser de manière transversale (approche des milieux physique, humain et paysager) les caractéristiques du territoire afin de définir ses spécificités et ses enjeux et ainsi de les prendre en compte dans la conception du projet.

L'ÉTUDE PAYSAGÈRE



Vue aérienne depuis la Franqui, à Leucate. Source : Com Une Exception

La qualification et la quantification des impacts paysagers du projet de ferme pilote ont été expertisées par le bureau d'étude ABIÉS. L'approche retenue repose sur une double évaluation :

- > L'évaluation de la perception du projet depuis le littoral ;
- > L'empreinte visuelle du projet EFGL.

Le diagnostic paysager s'est fait à deux échelles :

- **Une échelle éloignée** où les paysages de l'Aude et des Pyrénées-Orientales se rencontrent. Elle s'étend du littoral méditerranéen au piémont des Corbières et sur une partie de la plaine du Roussillon. Ces paysages s'ouvrent sur la mer Méditerranée et constituent une partie du golfe du Lion.
- **Une échelle plus restreinte**, le rétro-littoral, qui prend en compte notamment les stations balnéaires de Port-La Nouvelle, Leucate-plage, Port Leucate, Port Barcarès, Le Barcarès, Torreilles-plage, Sainte-Marie-plage et Canet-plage.

Ces deux échelles permettent d'apprécier les enjeux patrimoniaux et paysagers, notamment visuels, de l'aire d'étude par rapport au projet de ferme pilote. L'étude de l'état initial est fondée sur une analyse bibliographique et un travail de terrain. Des points de vue particuliers situés au-delà de l'aire d'étude éloignée ont également été étudiés, tels que le Massif de la Clape ou encore les vues depuis le Canigou.

L'approche paysagère est complétée par une approche patrimoniale. Elle recense les sites patrimoniaux remarquables, les sites protégés et les sites du Conservatoire du Littoral. L'approche touristique permet également de connaître les principales zones fréquentées et le type d'activités développé sur le territoire étudié (tourisme balnéaire, randonnées dans le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise, vignobles reconnus, étangs).

LE CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL

L'aire d'étude éloignée constitue un secteur touristique reconnu. Les paysages sont anthropisés et façonnés par l'homme par le biais des activités agricoles et du développement du tourisme. Les stations balnéaires littorales font partie intégrante du paysage.

Les deux vastes étangs (Leucate et La Palme) offrent une diversité paysagère importante de même qu'une ouverture variable sur le littoral. Leurs abords sont peu urbanisés, à l'exception de La Palme et de Leucate. En marge de l'aire d'étude éloignée, Fitou et Salses-le-Château font partie des villages vigneronniers du Languedoc-Roussillon, ceinturés de vignes.

Le piémont des Corbières a été investi par les grands axes routiers, tels que l'A9, la RD6009 ou encore la voie ferrée. Le paysage s'y ouvre en belvédère vers le littoral et permet des vues lointaines et dégagées en direction de la ferme pilote. Enfin, la Salanque, formant l'arrière-pays au sud de l'aire d'étude éloignée, est un paysage plat, peu soumis aux relations visuelles avec la ferme pilote.



Certains secteurs spécifiques présentent des enjeux « moyens » vis-à-vis du projet :

- Le projet EFGL s'inscrit dans les limites du Parc Naturel Marin du golfe du Lion. L'emprise des trois éoliennes correspond à 0,06% de la superficie du parc naturel marin. L'impact paysager du projet EFGL existe mais reflète une nouvelle vitrine illustrant la dynamique du territoire et du parc en matière de développement d'énergie marine renouvelable et de la transition énergétique.
- La création du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise (PNR) en 2003 au nord de l'aire d'étude éloignée témoigne de la présence de paysages naturels et préservés. De nombreux chemins de randonnées les sillonnent et des tables d'orientation permettent de découvrir le paysage depuis des points hauts. Le massif de la Clape fait partie des paysages phares du PNR.



Le Lydia, Le Barcarès. Source : GEOPHOM



Plage de la Franqui à Leucate. Source : Com Une Exception



Ruines de la chapelle, Leucate. Source : GEOPHOM



Le Barcarès. Source : GEOPHOM

- De même, la falaise de Leucate constitue un lieu très privilégié et bien conservé ; elle attire de nombreux touristes et randonneurs.
- L'îlot des Coussoules est préservé et protégé, il s'agit notamment d'un site du Conservatoire du littoral. Lors de la saison estivale, cet îlot fait l'objet d'une fréquentation touristique importante.
- Les différentes stations balnéaires qui s'étendent de Port-La Nouvelle à Sainte-Marie-plage offrent des vues étendues sur le projet.
- Les vignobles réputés tels que le Fitou font partis des sites touristiques à travers les paysages de vignes et les caves coopératives.



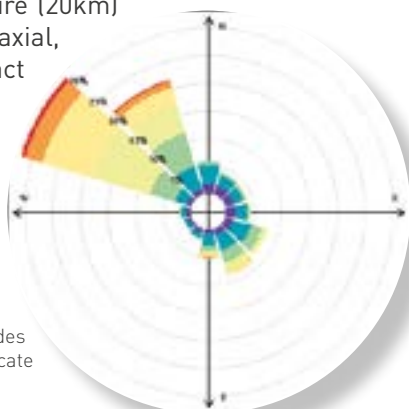
L'îlot des Coussoules et la falaise de Leucate. Source : GEOPHOM



UNE ORGANISATION SIMPLE ET LISIBLE DE LA FERME PILOTE

La ferme pilote se présente sous la forme d'un alignement de trois éoliennes régulièrement espacées. Cette implantation est simple et facilite la lecture paysagère du projet EFGL.

La rose des vents de cette région du littoral est très particulière, puisqu'elle montre une très forte majorité de vents venant du nord-ouest (Tramontane). Les éoliennes du projet EFGL sont donc représentées systématiquement avec une orientation de pales faisant face à l'azimut 315°. C'est le choix qui a été retenu pour les photomontages d'impact. Dans cette configuration, les machines présentent un angle d'environ 45° avec le littoral le plus proche (de Leucate au Barcarès), ce qui minimise quelque peu leur impact visuel. Cet angle est moins favorable pour le secteur Nord, depuis Port-La Nouvelle, mais pour une distance supérieure (20km) et un azimut moins axial, ce qui modère l'impact résultant.



La rose des vents à Leucate

L'expertise du bureau d'études ABIES conclut sur plusieurs points :

- Les trois éoliennes seront perçues de manière simultanée (il sera très rare de ne voir qu'une partie de la ferme pilote) ;
- Les éoliennes seront perçues comme des objets variant de 0,5 à 1 cm de hauteur, placés à 1 m de l'œil de l'observateur, sur 70% de l'aire d'étude éloignée: ce sera au niveau de la Falaise de Leucate, de Port Barcarès et de Torreilles-plage que les éoliennes de la ferme pilote se profileront de manière la plus importante (elles apparaîtront comme des objets variant de 0,9 à 1,1 cm, placés à 1 m de l'œil de l'observateur) ;
- Ce sera depuis le phare de Leucate et de l'îlot des Coussoules, que le projet EFGL, présentera sa plus grande emprise horizontale dans le champ visuel : soit de 7,5 et 9 cm de large. Cette taille se réduit ailleurs ; elle atteint un équivalent d'environ 6 cm vers Port-La Nouvelle, La Palme-oratoire, le Port Barcarès. Le projet de ferme pilote sera perçu comme un objet de moins de 3 cm depuis les stations balnéaires au sud de l'aire d'étude éloignée (Torreilles-plage, Sainte-Marie-plage, Canet-plage).



LES SIMULATIONS VISUELLES

Une série de simulations visuelles de la ferme pilote a été réalisée par le bureau d'étude **GEOPHOM**. Le résultat des travaux de GEOPHOM se présente sous forme d'un cahier de photomontages.



Ces travaux ont été confortés par une expertise indépendante diligentée par la Commission Nationale du Débat Public et confiée à Jean-Marc Vézien, chercheur au CNRS au sein du laboratoire dédié aux images de synthèse. Cette expertise a validé la méthode mise en œuvre, ainsi que la pertinence des choix des sites et les conditions de luminosité retenues pour effectuer les photomontages.

51 photomontages ont été réalisés, offrant une variété importante de points de vue, de situations d'éclairage et de météorologies et permettant d'apprécier les effets attendus du projet sur le paysage. Une attention particulière est portée aux points reconnus et/ou identifiés dans l'analyse paysagère et patrimoniale (issues de l'approche patrimoniale, touristique et paysagère). Les échanges avec le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise et le Parc Naturel Marin du Golfe du Lion ont permis par ailleurs de préciser et d'ajouter des points de vue. Enfin, conformément aux engagements pris à l'issue de la phase de concertation préalable, des prises de vue en période hivernale sont venues compléter le cahier de photomontages.

La perception de l'impact paysager reste une notion très subjective et personnelle. Le maître d'ouvrage s'est toutefois efforcé d'en donner la meilleure représentation possible à l'occasion, notamment, de la 1ère exposition de photomontages en septembre 2017.

Des mesures d'accompagnement visant à encourager en particulier les initiatives locales pour la valorisation touristique, paysagère et/ou pédagogique de la ferme pilote, à terre comme en mer, seront mises en œuvre ces prochains mois et tout au long de l'exploitation de la ferme pilote.

Retrouvez-nous sur : www.info-efgl.fr

Contactez-nous : info@info-efgl.fr

LES EOLIENNES FLOTTANTES DU GOLFE DU LION
ENGIE GREEN Le Triade II, Parc d'activités Millénaire II,
215, rue Samuel Morse CS 20756 34967 MONTPELLIER CEDEX 2

Suivez - nous !

